

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

UFI: JNPV-10RR-W000-D9DN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

NETTOYANT DE SURFACES (liquide, poudre, gel, spray) pour l'usage par le consommateur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	LEDERZENTRUM GmbH	
Rue:	Raiffeisenstrasse 1	
Lieu:	D-37124 Rosdorf	
Téléphone:	+49 (0)551 770730	Téléfax: +49 (0)551 7707322
e-mail:	Info@lederzentrum.de	
Interlocuteur:	Produktsicherheit	Téléphone: +49 (0)551 77073241
e-mail:	info@lederzentrum.de	
Internet:	www.lederzentrum.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Outside USA: 0049 700 24112112 (24h)
Inside USA: 011 49 700 24112112 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Eau additionnée de tensio-actif

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 2 de 10

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
68891-38-3	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts			1 - < 5 %
	500-234-8		01-2119488639-16	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one			< 0,1 %
	220-120-9			
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
68891-38-3	500-234-8	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	1 - < 5 %
	Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 10		
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	< 0,1 %
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,21 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 450 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0,036 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1		

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % agents de surface anioniques, agents conservateurs (Phenoxyethanol).

Information supplémentaire

EC-No.: 500-234-8 CAS-No.: 68891-38-3

REACH No.: 01-2119488639-16-xxxx

Substance name (REACH / CLP): Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (< 2.5 EO)

Classification (Regulation (EC) No 1272/2008): Eye Dam. 1 H318 Skin Irrit. 2 H315 Aquatic Chronic 3 H412

Specific Concentration Limits (see section 11)

>= 10 % Eye Dam. Category 1; H318

5 - < 10 % Eye Irrit. Category 2; H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander immédiatement un avis médical. NE PAS faire vomir.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 3 de 10

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Moyens d'extinction appropriés: Eau en aérosol, mousse résistante à l'alcool, Extincteur à sec, Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 4 de 10

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

PRODUITS D'ENTRETIEN POUR MEUBLES, CUIRS ET SOLS destiné à l'usage des consommateurs

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
68891-38-3	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	175 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	2750 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	52 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1650 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	15 mg/kg p.c./jour
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one			
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,2 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	6,81 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,966 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,345 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
68891-38-3	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	
	Eau douce	0,24 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,071 mg/l
	Eau de mer	0,024 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,917 mg/kg
	Sédiment marin	0,092 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10000 mg/l
	Sol	7,5 mg/kg
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	
	Eau douce	0,00403 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,0011 mg/l
	Eau de mer	0,000403 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0499 mg/kg
	Sédiment marin	0,00499 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1,03 mg/l
	Sol	3 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 5 de 10

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire: non indispensable.

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Protection contre les risques thermiques

Aucune information disponible.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	transparent
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	non applicable
	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	5 (20 g/l)
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	1 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif.

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 6 de 10

Propriétés comburantes
Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé
Durée d'écoulement: 11 4 DIN EN ISO 2431
(à 20 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one				
	orale	DL50 450 mg/kg	Rat	Study report (1988)	OECD Guideline 401
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	CL50 0,21 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Eye irritation

Alcohols, C12-14 , ethoxylated, sulfated, sodium salts (< 2.5 EO): Rabbit: highly irritating; OECD Test Guideline 405 (literature value) Test substance: Alcohols, C12-14 , ethoxylated, sulfated, sodium salts, = 10% Causes serious eye damage.

Alcohols, C12-14 , ethoxylated, sulfated, sodium salts (< 2.5 EO): Rabbit: irritating; OECD Test Guideline 405 (literature value) Test substance: Alcohols, C12-14 , ethoxylated, sulfated, sodium salts, = 5% - < 10% Causes serious eye irritation.

Alcohols, C12-14 , ethoxylated, sulfated, sodium salts (< 2.5 EO): Rabbit: not irritating; OECD Test Guideline 405 (literature value) Test substance: Alcohols, C12-14 , ethoxylated, sulfated, sodium salts, < 5%

Based on available data, the classification criteria are not met.

Effets sensibilisants

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 7 de 10

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le produit n'est pas: Écotoxique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
68891-38-3	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts			
	OECD 301D	>77%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	0,63

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	ca. 6,62	Lepomis macrochirus	REACH Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 8 de 10

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets - Résidus

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 9 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

0,251 % (2,636 g/l)

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

COLOURLOCK NETTOYANT DOUX

Date de révision: 13.02.2024

Code du produit: ReinigerMild_001

Page 10 de 10

LL50: Lethal loading, 50%
 EL50: Effect loading, 50%
 EC50: Effective Concentration 50%
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation
 intérieures)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 EmS: Emergency Schedules
 MFAG: Medical First Aid Guide
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 VOC: Volatile Organic Compounds
 SVHC: Substance of Very High Concern
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)